

EMBARGO : 17.1.1978, 18 h à vérifier sur lieu

Résumé de l'intervention du vice-président ORTOLI devant le Parlement européen sur les perspectives d'Union économique et monétaire

(Luxembourg, le 17 janvier 1978)

Les principaux éléments de l'intervention de M. ORTOLI lors du débat au Parlement européen sur les perspectives d'Union économique et monétaire sont résumés ci-dessous.

- I - La Commission considère que le moment est venu de relancer l'Union économique et monétaire. Elle est, en effet, convaincue que les difficultés d'aujourd'hui ne constituent pas un argument suffisant pour renoncer à un objectif permanent et essentiel de la Communauté.

"Ses échecs passés et présents semblent fasciner une Europe qui paraît prête, souvent, à céder à une prétendue fatalité de la crise. Or, cette Europe, riche en hommes, riche en techniques, riche en capitaux, a un avenir. Elle n'est pas condamnée à l'inflation, à une croissance insuffisante, ni au chômage ! Ces maux ne sont pas incurables ; au prix de l'effort - et il sera long, et il sera dur - des remèdes existent, qui, en raison du degré d'interdépendance atteint par nos économies, sont pour une part importante entre les mains de la Communauté. C'est pourquoi, à un moment où beaucoup cèdent au pessimisme, où les plus forts ont la tentation de se guérir seuls et où les plus faibles craignent de ne pouvoir y parvenir, la Commission a estimé qu'il était plus indispensable que jamais d'agir".

- II - La Commission s'est concentrée sur des propositions concrètes qui préparent la création d'une véritable Union économique et monétaire, tout en répondant directement aux difficultés du présent.

Sans doute la Commission a-t-elle dû constater que la réalisation immédiate de l'Union économique et monétaire n'était pas possible ; en effet, trop de forces divergentes sont en mouvement, trop de réalités organiques différentes, pour que soit possible dès maintenant la centralisation des décisions économiques majeures et la monnaie unique.

Mais nous avons conçu le programme de cinq ans, soumis au Conseil européen, de telle sorte qu'il rende possible la réalisation à terme d'une telle Union en faisant sauter des verrous importants :

- une meilleure coordination monétaire et le retour à des taux de change plus stables, prélude à des progrès décisifs en matière monétaire, ainsi que la convergence et la gestion harmonisées des politiques économiques doivent préparer la centralisation future des décisions tout en permettant de réaliser un taux de croissance compatible avec la stabilité des prix et le rétablissement progressif des équilibres extérieurs ;
- la suppression des barrières subsistantes, MCM, frontières fiscales etc..., permettra l'établissement d'un marché réellement unifié tout en apportant aux agents économiques de la Communauté des possibilités additionnelles de développement et de rentabilité, ainsi qu'une sécurité accrue liée à l'existence d'un espace économique de 250 millions de consommateurs ;
- la Communauté doit enfin utiliser ses moyens financiers et ses compétences pour moderniser et adapter les structures industrielles de nos économies, contribuant ainsi à restaurer la confiance des opérateurs économiques et des travailleurs dans les possibilités de leur avenir et la valeur de la construction européenne.

" Le marché change, la concurrence change, les besoins changent ; l'Europe n'a pas à s'effrayer de ces changements si elle exploite les avantages que lui confère la Communauté."

- III. Evaluant les chances de réussite de l'entreprise, M. ORTOLI n'a pas caché les risques de temporisation, de retard ou de découragement inhérents à toute politique qui repose sur la persévérance et la continuité.
- "Le succès reposera, pour l'essentiel, sur la volonté politique sans laquelle la Communauté risque de s'enliser dans des discussions d'experts qui n'aboutiront jamais ou trop tard.

La volonté politique appelle une méthode politique.

C'est pourquoi la Commission a demandé au Conseil européen de contrôler chaque année l'état d'avancement du programme que nous lui avons soumis, et de donner l'impulsion politique nécessaire à nos travaux. C'est un aspect capital de notre démarche".

- IV. Au terme de son allocution, le vice-président ORTOLI a résumé son propos en appelant l'Europe au réalisme, à l'ambition et à l'effort.

"La Commission n'a pas cédé au jeu facile des "il n'y a qu'à...", ni proposé des objectifs dont nous savons tous qu'ils ne sont pas réalisables en 1978. L'Europe ne progressera pas par des mots, mais en administrant la preuve qu'elle peut contribuer à juguler la crise et le chômage.

Elle ne progressera pas, non plus, en se diluant dans le quotidien : nous avons donc remis l'objectif final à sa place et ordonné en fonction de lui nos efforts. De même, nous avons refusé la morosité et le fatalisme.

La Communauté peut gagner le combat contre la crise. Il ne s'agira pas d'une charge en gants blancs, mais d'une lutte opiniâtre, point de remède miracle, mais plus simplement et plus difficilement, un effort de tous les jours, se développant sur un vaste front, intégré dans un programme assurant sa cohérence, et éclairé par une vision commune de l'avenir, qu'il rendra possible."